
Nombre de membres en exercice: 7	Séance du mardi 25 janvier 2022
Présents : 6	L'an deux mille vingt-deux et le vingt-cinq janvier à 20 heures 30, le Conseil Municipal régulièrement convoqué le 20 janvier 2022, s'est réuni sous la présidence de Jean Pierre LASSERRE, Maire.
Votants: 6	Sont présents: Jean Pierre LASSERRE, Xavier CHAUVAC, Jacques COUDERT, Jean-Luc VERT, Gérard VELLES, Henri GAUCHIE
	Représentés:
	Excuses: Chantal BAILLY ALLARD
	Absents:
	Secrétaire de séance: Jean-Luc VERT

Ordre du jour:

Approbation du procès-verbal de la séance du 07 Décembre 2021
Programmation travaux de voirie année 2022
Demande de subvention DETR 2022 (Etat)
Affaires diverses

Approbation du procès-verbal de la séance du 07 Décembre 2021

Après en avoir eu lecture, le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le procès-verbal de la séance du 07 décembre 2021.

Délibération n° 2022-01 en date du 25 Janvier 2022 portant sur une demande de subvention DETR 2022 pour travaux de réfection de fossés.

Monsieur le Maire signale aux Conseillers municipaux présents que, suite aux intempéries (pluies orageuses) du 14 au 15 septembre 2021, et afin d'éviter que les écoulements des eaux pluviales ne deviennent problématiques, il est nécessaire de réaliser des travaux de réfection de fossés le long de certaines voies communales.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'établir le plan de financement de cette opération, sachant que le montant global s'élèverait à 12 425 € HT.

Le Conseil Municipal de BASSIGNAC-LE-BAS, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décide :

- De solliciter de l'Etat une subvention DETR 2022 au titre de « l'aménagement de places et d'espaces publics hors PAB » au taux de 45%, soit 5 591 € ;
- De financer le solde sur fonds propres ;

Et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à la réalisation de ces décisions.

Rien ne restant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire déclare la séance close à 21H10.